

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## «EXPLOITATION DES TRANSPORTS»

Épreuve E1 : Épreuve scientifique et technique

Sous-Épreuve A1 : Situations professionnelles appliquées à l'exploitation des transports et activités associées.

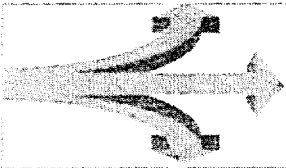
Unité 11

Durée : 4 h

Coef. 7

Matériel autorisé : calculatrice électronique conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

Vos activités sont exercées dans différents services de l'entreprise :

	<h2>FRET 2000</h2>	
<p><b>Affrètement</b> <b>Transit et Douane</b> <b>Route ou Mer</b></p>	<p><b>Z.I. des Bois Verts</b> <b>59000 LILLE</b> Tél : 03 20 44 61 02 Fax : 03 20 62 40 57</p>	<p><b>Agréé en douane</b> <b>N° A2044</b></p>

### LE SUJET COMPREND TROIS DOSSIERS INDÉPENDANTS

Pages numérotées de 1 à 29

DOSSIERS	ANNEXES	ANNEXES A RENDRE AVEC LA COPIE	BARÈME INDICATIF
<b><u>DOSSIER A</u></b> Gestion de Parc	A-1 à A-4	R-1 à R-2	50
<b><u>DOSSIER B</u></b> Exportation maritime	B-1 à B-6.2	R-3 à R-8	55
<b><u>DOSSIER C</u></b> Transport par Fer	C-1 à C-4.2	R-9	35
<b>TOTAL</b>			<b>140 POINTS</b>

<b>DOSSIER A</b> <b>GESTION DE PARC</b>
--

Pour ce travail, vous effectuez un remplacement au service gestion de l'agence Fret 2000 à Marseille, spécialisée dans le transport routier.

**Première partie : Calcul de coûts**

Au sein de ce service, vous allez participer à la mise à jour du coût de revient de l'ensemble articulé Tautliner ZAZ n° TL 03 et au calcul de rentabilité d'une rotation.

La fiche récapitulative non terminée de ce véhicule vous est fournie en **annexe R-1**.

**TRAVAIL À FAIRE**

1. À l'aide des éléments de l'annexe A-1 :
  - ◆ **Calculer et justifier**, sur votre copie, le **prix au litre du carburant** de cet ensemble (pour un maximum de précision, faire les calculs intermédiaires avec 4 chiffres après la virgule) ;
  - ◆ **Compléter la ligne carburant de l'annexe R-1** en y reportant le montant obtenu arrondi au centime d'euro (soit à 2 chiffres après la virgule).
2. Expliquer, sur votre copie, ce que signifie le **ratio conducteur/véhicule** mentionné dans l'**annexe A-1** (ne faire aucun calcul).
3. Pour obtenir le montant des charges indirectes à imputer à cet ensemble :
  - ◆ **Terminer** le tableau de répartition des charges indirectes sur l'**annexe R-2**
  - ◆ **Reporter ensuite le coût de l'unité d'œuvre** relatif aux ensembles articulés dans le tableau de synthèse de l'**annexe R-1**.
4. **Terminer** le tableau de synthèse de l'**annexe R-1** en complétant les deux dernières lignes.
5. À partir de vos connaissances, **citer**, sur votre copie, **trois exemples concrets de charges indirectes**

**Deuxième partie : Coût d'une prestation**

L'un de nos clients, l'entreprise *Méca 13* d'Aubagne, nous propose, pour un an, la prestation hebdomadaire décrite en annexe A-2. Le seul véhicule disponible chez FRET 2000 pour réaliser ce transport est l'ensemble articulé TL 03 d'une charge utile de 24 tonnes pour un chargement maximum de 33 palettes « europe ». Cet ensemble ne subit aucune contrainte d'exploitation et peut donc être utilisé à n'importe quel moment de la semaine.

**TRAVAIL À FAIRE**

6. À l'aide des **annexes A-2, A-3 et A-4** :
  - ◆ **déterminer le nombre de voyages** hebdomadaires nécessaires pour répondre aux exigences du contrat,
  - ◆ **déterminer le nombre de rotations journalières** possibles dans les deux hypothèses suivantes :
    - utilisation exclusive de l'autoroute A 50, sur l'ensemble du trajet,
    - utilisation de l'autoroute A 50 puis de la RN 8 ( route nationale 8) entre Aubagne et Toulon,
  - ◆ **justifier l'intérêt d'emprunter l'autoroute A 50** pour réaliser cette prestation.

**TRAVAIL À FAIRE**

L'ensemble articulé va donc utiliser exclusivement l'autoroute A 50.

7. Dans ces conditions, **calculer le coût de revient et la marge brute** (en valeur et en pourcentage du coût de revient) du transport de 120 palettes en vous aidant, notamment, de l'**annexe R-1**.

- Principaux éléments constitutifs du coût de revient de l'ensemble TL 03

Kilométrage annuel	95 000 km
Nombre de jours d'activité	220
Consommation aux 100 km	37,2 litres
Approvisionnement citerne	71 %
Approvisionnement pompe	29 %

- Élément d'exploitation

Ratio conducteur/véhicule	1,025
---------------------------	-------

- Ensemble TL 03 – Gestion du carburant

Prises à la pompe : Éléments statistiques concernant le prix moyen d'un litre :

Prix hors taxe	0,18 €
Taxes	0,38 €
Prix hors TVA	0,56 €

Prises à la citerne : Prix moyen d'un litre :

Prix hors taxe	0,50 €
----------------	--------

### Ordre de transport

**Marchandise :**

120 palettes 80 x 120 cm de pièces d'industrie non gerbables  
Masse brute d'une palette : 250 kg

**Lieu d'enlèvement :**

*Méca 13* : Aubagne (zone industrielle)

**Lieu de livraison :**

*Var'Système* – Toulon (zone industrielle)

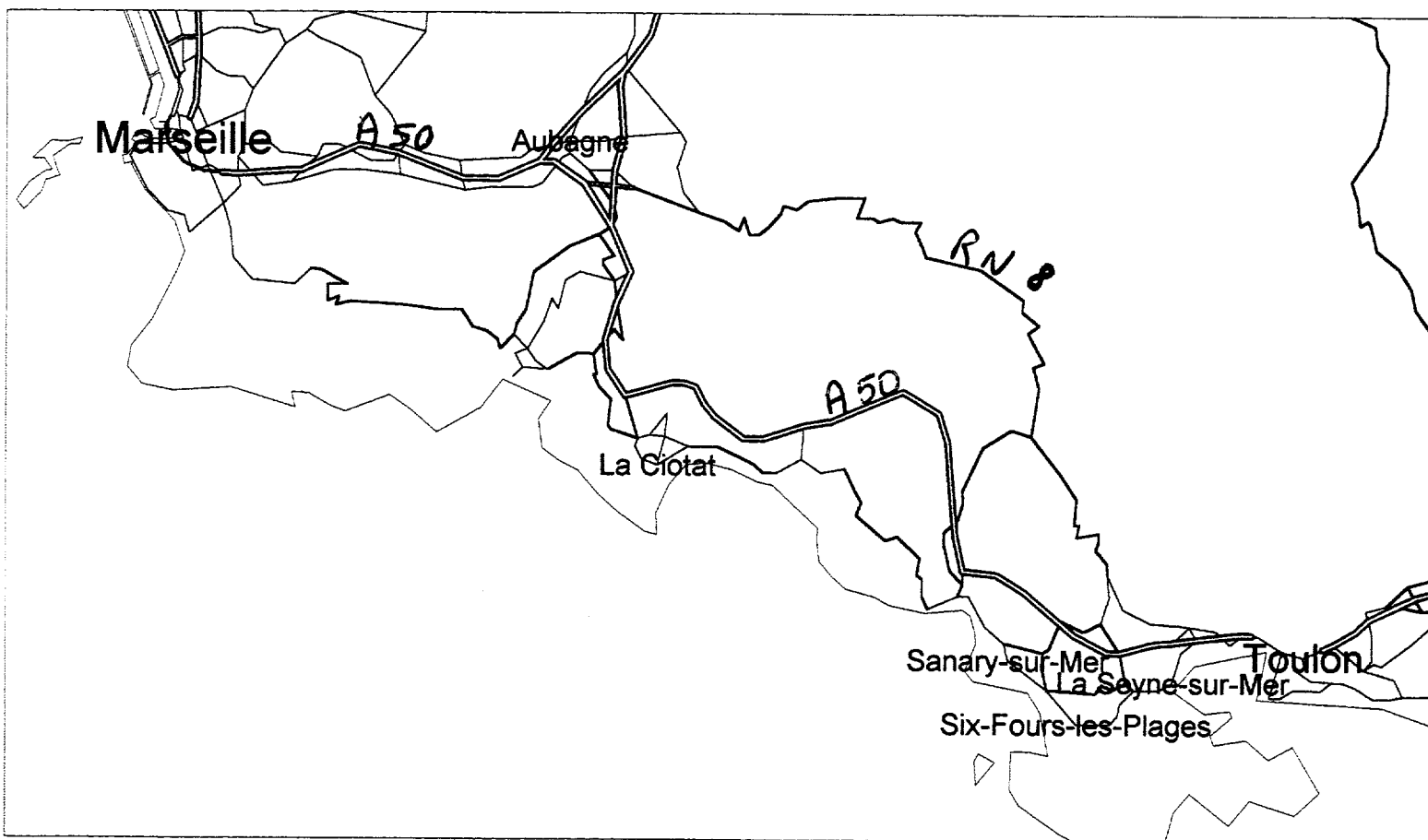
**Conditions de livraison :**

Pour des problèmes d'encombrement de quai en fin de semaine, il n'est possible de livrer les 120 palettes chez *Var'Système* que sur les 3 premiers jours de la semaine (lundi, mardi, mercredi) au maximum.

Les deux entreprises *Méca 13* et *Var'Système* sont ouvertes de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

**Prix offert pour la livraison de 120 palettes/semaine : 940 €**

## Trajets routiers entre Marseille et Toulon



## ANNEXE A-4

**Distances et temps de parcours :**

<b><i>Parcours</i></b>	<b><i>Distance</i></b>	<b><i>Durée</i></b>	<b><i>Péage</i></b>
Marseille - ZI → Aubagne – ZI par autoroute A50	20 km	0 h 30'	Gratuit
Aubagne - ZI → Toulon – ZI par autoroute A 50	50 km	1 h 00'	6,70 €
Aubagne - ZI → Toulon – ZI par RN8	49 km	1 h 30'	
Toulon – ZI → Marseille – ZI par autoroute A50	70 km	1 h 25'	6,70 €
Durée du chargement		1 h 10'	
Durée du déchargement		1 h 00'	
Déjeuner (durée minimum, imposée par l'entreprise)		0 h 45'	

***Remarques :*** il existe une cafétéria dans chacune des trois zones industrielles (Marseille, Aubagne et Toulon) où le conducteur pourra prendre son déjeuner sans faire de kilomètre supplémentaire.

Conformément aux réglementations en vigueur le conducteur contrôle le chargement et le déchargement pendant toute leur durée. L'entreprise impose également que le temps du déjeuner ne soit pas inférieur à 45 minutes.

Le conducteur respectera toutes ces dispositions.

## EXPORTATION MARITIME

Pour ce travail, vous retrouvez votre poste au Service Douane de FRET 2000 à Lille.

Le 5 juin, votre chef de service, Monsieur LAZARE, vous confie le dossier n° 501 d'un de vos clients habituels, ISOLA-RAMART.

Ce dossier comprend :

- le fax reçu du client en **ANNEXE B-1**,
- la proposition tarifaire de votre correspondant GEVEAS à Marseille en **ANNEXE B-2**.

### **Renseignements complémentaires :**

- ◆ Cet envoi fait partie d'un groupage Amiens-Marseille. Le prix fixé pour l'envoi est de 426,80 €.
- ◆ Les frais de votre correspondant à Marseille sont répercutés avec une marge de 50 %.
- ◆ Vos propres tarifs pour les opérations de dédouanement sont les suivants :
 

Export :	46 €
Import :	61 €
Taxe Informatique Douanière :	4,25 €.

### **TRAVAIL À FAIRE**

1. **Calculer le prix jusqu'à FOB Marseille** que vous allez proposer à votre client sachant que vous vous chargerez vous-mêmes du dédouanement.
2. **Rédiger le fax d'offre de prix** que vous envoyez à ce client le même jour sur l'**ANNEXE R-3**.

Le 17 juin, ISOLA-RAMART accepte votre proposition et vous envoie le complément de dossier pour réaliser l'exportation, soit :

- la feuille de colisage (**ANNEXE B-3**)
- la facture commerciale (**ANNEXE B-4**)
- le certificat de circulation "EUR 1" (**ANNEXE B-5**)
- l'extrait de la notice de rédaction du DAU (Document Administratif Unique) (**ANNEXE B-6**).

### **TRAVAIL À FAIRE**

3. **Compléter** à l'aide de l'annexe B-6 les **cases cochées** de la déclaration d'exportation sur l'**ANNEXE R-4**.

Monsieur Lazare désire établir une documentation dans laquelle les termes utilisés dans le service seront expliqués. Il vous charge de commencer cette tâche.

**TRAVAIL À FAIRE**

4. **Répondre aux questions de l'ANNEXE R-5** en sachant que la banque de votre client est la Banque SCALBERT DUPONT à (80700) ROYE.

Le jour même, vous envoyez à votre correspondant GEVEAS le Bordereau d'instructions pour l'informer de l'arrivée des marchandises à Marseille. Selon les habitudes prises avec GEVEAS, vous préparez certains documents.

**Renseignements complémentaires :**

- Le départ du port de Marseille est prévu le 27 juin sur le Navire « Élodie » à destination de Larnaca.
- Le prix du transport maritime est 526 €.
- Arrivée à notifier au destinataire des marchandises.
- Instructions spéciales à l'attention de GEVEAS :
  - documents à nous retourner : 1 jeu complet de 3 connaissements ORIGINAUX "CLEAN SHIPPED ON BOARD" (soit "net de toutes réserves à bord") établis à ordre de BANQUE DE CHYPRE.
  - faire suivre à destination l'original de l'EUR1 + une copie de chaque document.

**TRAVAIL À FAIRE**

5. **Établir le bordereau d'instructions** sur l'ANNEXE R-6.
6. **Préparer le connaissement n° 456** à en-tête d'ECU-LINE sur l'ANNEXE R-7.

L'opération d'exportation est terminée. Vous envoyez votre facture à votre client.

**TRAVAIL À FAIRE**

7. **Présenter la facture** en date du 28 juin à envoyer à ISOLA-RAMART sur l'ANNEXE R-8.

Fax émis par : (33) 03.22.87.25.25      ISOLA-RAMART      le 05/06/02      10 :35 A4 NORM      Pg 1/7

**ISOLA-RAMART**  
**Z.I. du Nord**  
**80700 ROYE – France**  
**SIRET : 35867190237638**  
**Tél. : (33) 03.22.87.03.22**  
**Fax : (33) 03.22.87.25.25**

De/From :      Danièle

A/To : Monsieur LAZARE  
Société/Compagnie : Fret 2000

Nbre de pages : 1

---

**Demande de prix**

Nous avons une expédition à effectuer en « FOB Marseille » (franco à bord) pour notre client :

**TRANSFIX LTD**  
**6042 LARNACA (CHYPRE)**

Cet envoi se décompose de la manière suivante : 3 caisses (non gerbables)

Caisse n° 1      120 x 150 x 150 cm  
Caisse n° 2      120 x 150 x 150 cm  
Caisse n° 3      120 x 100 x 60 cm

Poids brut global : 434 kg

Ces marchandises sont payables par LETTRE DE CRÉDIT DOCUMENTAIRE IRRÉVOCABLE.

Pouvez-vous nous indiquer votre prix jusqu'à FOB Marseille et nous confirmer que vous pouvez faire embarquer cet envoi avant le 30 Juin. Les marchandises seraient disponibles sur nos quais à compter du 14 juin.

Dans cette attente, recevez nos sincères salutations.

Danièle

Fax reçu de GEVEAS France  
Le 05/06/02 14 :24

**GEVEAS**  
*Agence de Marseille*

10 place de la Joliette – 13002 Marseille  
Tél. : 04.91.20.20.10 Fax : 04.91.91.12.12

À : FRET 2000  
ATTN : Monsieur LAZARE

---

<b><u>MARCHANDISE :</u></b>	<b>PIÈCES TRANSFORMATEURS</b> 3 COLIS : 120 x 150 x 150 cm (2 colis) 120 x 100 x 60 cm (1 colis)
<b><u>DESTINATION :</u></b>	<b>LARNACA</b>
<b><u>MODE DE TRANSPORT :</u></b>	<b>CONVENTIONNEL VIA ARMEMENT DE NOTRE CHOIX</b>

---

**PROPOSITION TARIFAIRE N° 166/02/02**

**MISE EN FOB**

Frais de passage portuaire :	144,85 €
Frais de rédaction de l'Ordre de Mise à Quai (OMQ) :	9,90 € par envoi
Départ prévu le 27/06, livraison au plus tard le 19 juillet.	
Fréquence :	1/10 jours
Délai de mer :	10 jours
Validité :	31/08/02

**FORMALITÉS DE DOUANE ET DE TRANSIT**

Formalités d'exportation :	53,35 € par déclaration
Taxe Informatique Douanière (TID) :	4,25 € par déclaration

**FRAIS FIXES :** 28,20 € par envoi

**ASSURANCE NON COMPRISE**

**MODE DE RÈGLEMENT :** Conditions inter-agences

Restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sincères salutations.

Revue de contrat effectuée le 05/06/02 par M. MARTIN.

*NB : Offre basée sur les moyens, taux de fret et surcharges, coûts de transport et de manutention en vigueur à ce jour et suivant nos conditions générales de vente reprises au verso incluant nos limitations de responsabilité. Taux de change applicable suivant les us et coutumes des compagnies maritimes. Nos prestations sont maîtrisées en assurance qualité sur la base du référentiel ISO 9002 et du cahier des charges vente fret maritime disponible sur simple demande.*

GEVEAS France  
Siège Social Paris Nord 102 Avenue Jean Moulin BP 3002 95564 ROISSY CDG Cedex Tél. : 01.25.36.14.58  
SA au Capital de 2 896 654 EUROS RCS Bobigny 375 258 369 Commissionnaire en douane n° 8521  
FR 14789 369 258

---



ISOLA-RAMART  
Z.I. du Nord  
80700 ROYE – France

## FEUILLE DE COLISAGE DÉTAIL DES COLIS

Expédition du : 14/06/02  
Par : FRET 2000 Lille  
Composée de : 3 caisses contenant 6 colis.

Notre expédition n° facture n° 140124  
En accord avec proforma n° 140950 du 05/06/02  
concernant la commande n° 098/02 du 04/03/02  
de TRANFIX LTD P.O. BOX 455  
47, MISTRA STR., 6042 LARNACA CHYPRE

Lettre de Crédit n° I-556-00163222

N° client : 85049019  
PIÈCES DE TRANSFORMATEURS  
D'ORIGINE FRANCAISE.

PRIX FOB MARSEILLE PORT, INCOTERMS 2000.

EXÉCUTÉ POUR NOUS PAR BANQUE DE CHYPRE  
P.O. BOX 27072 - 1641 NICOSIE  
CHYPRE

	n° colis	quantité	référence article
CAISSE n° 1 contenant 2 colis	1	36	CAR 605
	2	200	CARTR 200
CAISSE n° 2 contenant 2 colis	3	68	CAPAP 140
	4	78	CAR 103
CAISSE n° 3 contenant 2 colis	5	100	CAR 41110
	6	5	CAR 104

**3 CAISSES**

**Poids net : 314 kg  
Poids brut : 434 kg**

**LE FABRICANT ET DISTRIBUTEUR  
DU COMPOSANT MAGNÉTIQUE**



**WEISSER**



**AlliedSignal**



**ISOLA-RAMART**

Z.I. du Nord

**80700 ROYE – France**

**FACTURE N° 140124**

N° Commande client : 098/02 du 04/03/02

N° Livraison : 150147

Expédié le : 14/06/02

Date du jour : 14/06/02

**TRANSFIX LTD**

**98 MISTRA STR.**

**6042 LARNACA - CYPRUS**

**CHYPRE**

Echéance 14/08/02 - Mode de règlement CRÉDIT DOCUMENTAIRE IRRÉVOCABLE - Payable en EUROS - Sans escompte supplémentaire.

Transporteur : FRET 2000 Lille

N° Client 85049019

PIÈCES DE TRANSFORMATEURS ORIGINE FRANCAISE

N.D.P. : 85.04.90.180320W

EXPÉDITION MARITIME : FOB MARSEILLE – PORT LARNACA

PIÈCES DE TRANSFORMATEURS

LA FACTURE CERTIFIE QUE :

- A) LES MARCHANDISES SONT CONFORMES À LA COMMANDE N° 098/02 DU 04/03/02 ;
- B) QUE LES PRIX SONT FOB MARSEILLE - INCOTERMS 2000.

LA FACTURE CERTIFIE ÉGALEMENT QUE LES MARCHANDISES EXPÉDIÉES SONT CONFORMES À LA FACTURE PRO-FORMA N°140950 du 05/06/02.

COLISAGE : 3 CAISSES contenant 6 COLIS

POIDS NET GLOBAL 314 kg

POIDS BRUT GLOBAL 434 kg

EXÉCUTÉ POUR NOUS PAR

BANQUE DE CHYPRE


P.O. BOX 27072

1641 NICOSIE - CHYPRE

Fait à ROYE le 14/06/02

**6 722,24 EUROS**

## CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)  <b>ISOLA-RAMART</b> <b>Z.I. Nord</b>  <b>80700 ROYE - France</b>	<b>EUR. 1</b> <b>N° A 7348765</b>	
3. Destinataire (nom, adresse complète, pays)  <b>TRANSFIX LTD</b> <b>P.O. BOX 455</b> <b>47 MISTRA STR.</b> <b>6042 LARNACA</b> <b>CHYPRE</b>	2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre  <b>FRANCE</b> <b>et</b> <b>CHYPRE</b>  (indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)	
6. Informations relatives au transport <b>FOB MARSEILLE – LARNACA</b> <b>PORT</b> <b>L/C n° I.556-00163222</b>	4. Pays, groupe de pays d'origine  <b>France</b>	5. Pays, groupe de pays de destination  <b>Chypre</b>
	7. Observations  <b>Origine française libre à la sortie de la métropole</b>	
8. Marques et numéros – Nombre et nature des colis – Désignation des marchandises  <b>3 CAISSES CONTENANT</b> <b>PIÈCES DE TRANSFORMATEURS</b>  <b>La facture certifie que :</b> <b>A) les marchandises sont conformes à la commande n° 098/02 du 04/03/02 et à l'amendement,</b> <b>B) les prix sont FOB MARSEILLE, INCOTERMS 2000.</b>  <b>La facture certifie également que les marchandises expédiées sont conformes à la facture pro-forma n° 140950 du 05/06/02, client n° 85049019.</b>	9. Poids brut (kg) ou autre mesure  <b>434 kg</b>	10. Factures  <b>140124</b>
11. Visa de la douane <b>Déclaration certifiée conforme</b> <b>Cachet</b>  Document d'exportation n° : Modèle                                      n° Du Bureau de douane : Pays ou territoire de délivrance :  À    le  Signature :	12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR  Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.  <b>À ROYE le 14 juin 2002</b> <b>D. CLARISSE</b>  <b>ISOLA-RAMART</b> <b>80700 ROYE</b> <b>tél. 03.22.87.03.22</b>	

**Comprendre les rubriques de votre D.A.U. à L'EXPORTATION**  
**(Document Administratif Unique)**  
**(extrait de la documentation douanière avec mise à jour)**

**Rubrique 1 : Déclaration**

**Première sous-case :** Sigles à faire apparaître dans cette zone :

- COM : Échanges de marchandises originaires de l'Union Européenne et des pays Visegrad, ou en libre pratique, avec des parties du territoire douanier exclues du territoire fiscal.
- EX : Déclaration d'exportation vers les pays tiers autres que ceux de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) et les pays de Visegrad.
- IM : Déclaration d'importation de marchandises en provenance directe de pays tiers autres que de l'AELE et de Visegrad ou en provenance de l'U.E. non mises en libre pratique.
- EU : Déclaration d'exportation et d'importation avec les pays de l'AELE et les pays de Visegrad.

**Deuxième sous-case :** Code procédure – Code de 0 à 9 dont :

- 1 : Expédition /Exportation définitive  
 4 : Mise à la consommation (importation définitive)

**Troisième sous-case :** Transit communautaire ou T2L ou T2F

Ne servir que lorsque le formulaire est utilisé comme titre de transit communautaire, T2L ou T2F ou avec exportation simultanée.

T1 : transit communautaire externe (marchandises tierces non dédouanées)

T2 : transit communautaire interne (utilisé avec l'AELE, les pays de Visegrad)

T2F : transit communautaire interne applicable dans les relations avec les DOM (Départements d'Outre-Mer)

T2L : justificatif du caractère communautaire des marchandises (libre pratique)

Blanc : l'opérateur n'utilise pas le transit communautaire ou le T2L.

**Rubrique 2 :** Exportateur – N°

Nom et raison sociale complète de l'expéditeur réel de la marchandise. Dans le cas d'une exportation, indiquez également le numéro de SIRET (14 chiffres) de votre entreprise ou de celle que vous représentez.

**Rubrique 14 : Déclarant**

Vous-même ou votre représentant légal ou habilité par procuration.

**Rubrique 20 : Conditions de livraison**

**Première sous-case :** Conditions de vente internationale de la Chambre de Commerce Internationale : 3 caractères alphabétiques

**Deuxième sous-case :** Lieu prévu sur le contrat de transport à préciser

**Troisième sous-case :** Code supplémentaire afférent au lieu de livraison prévu au contrat.

Vous inscrivez :

- si la localité est située en France : 1 - Exemple EXW Orléans 1
- si la localité est située sur le territoire d'un autre État membre : 2 - Exemple CIP Rotterdam 2
- si la localité est située en dehors de l'U.E. : 3 - Exemple CIF Osaka 3

**Rubrique 22 : Monnaie et montant total facturé**

**Première sous-case :** Indiquez le code alphabétique du pays dont la monnaie est utilisée pour la facturation

(France : FR).

**Deuxième sous-case :** Le montant total facturé correspondant à la facture commerciale. Le montant doit être exprimé en euros sans décimale.

**Rubrique 31 : Marques et numéros des colis, désignation des marchandises**

**Première ligne :** les marques, numéros, nombre et nature des colis. Le cas échéant : numéro(s) du ou des conteneur(s).

**Deuxième ligne :** La désignation commerciale précise pour permettre l'identification des marchandises et leur classification immédiate et certaine.

**Rubrique 33 : Code des marchandises**

Portez le code de la nomenclature de dédouanement des produits. Il comporte 12 chiffres qui se répartissent de la façon suivante :

**Première sous-case :** 8 premiers chiffres

**Deuxième sous-case :** 9 et 10<sup>ème</sup> chiffres

**Cinquième sous-case :** 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> chiffres et lettre-clé.

**Rubrique 37 : Régime**

On entend par régime douanier la destination douanière donnée à une marchandise par le dépôt d'une déclaration de douane et qui détermine sa situation vis-à-vis de la réglementation.

**Première sous-case :**

À l'exportation :

1 000

À l'importation :

4 000

**Rubrique 44 : Mentions spéciales/Documents produits/Certificats et autorisations**

Outre la facture commerciale, indiquez les autres documents (références et numéros) que vous devrez joindre à la déclaration.

**Rubrique 46 : Valeur statistique**

Il s'agit de la valeur des marchandises, y compris les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière française. Elle doit être exprimée en euros, sans décimale.

**Rubrique 54 : Lieu et date**

Après avoir précisé le lieu et la date de dépôt des documents, datez et signez votre déclaration. Elle ne doit avoir ni surcharge, ni interligne.

<p style="text-align: center;"><b>DOSSIER C</b> <b>CHARGEMENT D'UN WAGON</b></p>
--

Le chef du service EXPLOITATION, M. Philippe, vous demande d'assister notre client, la société ISOLA RAMART installée à ROYE 80.

Cette entreprise, fabricant de pièces électriques, souhaite répondre à la demande d'un de ses gros clients situé dans l'Est de la France à SARREGUEMINES 57 et possédant une ITE<sup>(1)</sup>, avec qui elle pourrait augmenter ses capacités de livraison.

Le lundi 17 juin 2002, Monsieur PHILIPPE, vous confie les documents concernant ce dossier et comportant :

- En ANNEXE C-1 : les instructions de transport,
- En ANNEXES C-2.1 et C-2.2 : les fiches techniques des wagons,
- En ANNEXE C-3 : les conditions tarifaires et techniques,
- En ANNEXES C-4.1 et C-4.2 : les offres de fret pour deux wagons réseaux.

Vous êtes chargé de :

- mettre en place le pré-acheminement routier de l'expéditeur jusqu'à la gare de départ d'Amiens avec un ensemble articulé de 40 t et pour une relation hebdomadaire,
- prévoir le chargement sur deux types de wagons possibles,
- calculer le coût du transport de bout en bout.

### TRAVAIL À FAIRE

1. **Citer les avantages** principaux d'une ITE
2. **Expliquer** en quoi le rail/route évite la saturation des axes routiers.
3. **Déterminer**, par schéma ou calcul, **le nombre de véhicules utilisés** pour le pré-acheminement routier.
4. **Déterminer le prix du transport routier** par ensemble articulé.
5. **Déterminer** par schéma ou calcul **le nombre de wagons R20 et H36** nécessaires à notre chargement.
6. **Estimer le coût global** de l'envoi en complétant l'Annexe R-9.
7. À partir de cette annexe, **choisir l'offre la plus intéressante** et argumenter votre réponse.

(1) *Installation Terminale Embranchée*

**ISOLA – RAMART**  
Z.I. du NORD  
80700 ROYE – France  
Tél. : (33) 03 22 87 03 22  
Fax : (33) 03 22 87 05 25

Le 14 juin 2002

**FRET 2000**  
**59000 LILLE**

**INSTRUCTIONS DE TRANSPORT**

**OFFRE N° 954**

**MARCHANDISES :**

72 palettes ISO filmées et numérotées de RA01 à RA72 non gerbables de pièces de moteur  
Poids brut unitaire : 430 kg – palettes consignées à échanger  
Dimensions : 120 x 100 x 85 cm

**ENLÈVEMENT :**

Mardi 25 juin 2002 à partir de 10 heures

**DESTINATAIRE :**

*MOTOR SERVICE*  
*Route de Bitché*  
*57200 SARREGUEMINES*

**LIVRAISON :**

Une rotation régulière sera prévue toutes les semaines de nos usines à la gare d'Amiens dont le chargement des trains est prévu pour 13 heures.

**PRIX ET AUTRES CONDITIONS :**

Selon nos accords du 01 janvier 2002.

# FICHE TECHNIQUE du WAGON R20

## WAGON PLAT A BÂCHAGE MÉCANIQUE

<p>Marquage littéral Numérotation</p>	<p><b>Rils</b> 31 87 354 0 000 à 354 5 699</p>	<p>Longueur utile 18,50 m Largeur utile 2,70 m à 2,73 m selon série Superficie utile 50,5 m<sup>2</sup> Volume théorique 135 m<sup>3</sup> Hauteur utile 2,30 m Ouverture utile de la bâche 11,90 m à 13,10 m selon série Hauteur plancher/rail 1,24 m Tare moyenne 23,8 à 26,5 t <b>Palettisation</b></p>	
<p>Observations</p> <p><b>Particularités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• bâchage</li> <li>• dispositifs d'arrimage</li> </ul>		<p>Les chargements doivent être réalisés de façon à éviter tout risque de contact avec les arceaux de bâchage par déplacement ou déformations transversales. <b>Les premiers chargements devront être acceptés par le conseiller chargement</b></p> <p>dossiers de bout</p> <p>mécanique (système "débâch vit") permettant un accès total des 2 côtés.</p> <p>circulation bâche fermée et verrouillée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 tours de câblage + 15 points fixes (1)</li> <li>- 30 tours de câblage, (2)</li> <li>- joints encastrés (3)</li> </ul>	



# FICHE TECHNIQUE du WAGON H36

## WAGON COUVERT A PAROIS BACHÉES ET CLOISON MOBILE D'EXTRÉMITÉ

<p>Marquage littéral Numérotation</p>	<p><b>H bls</b> 21 07 226 3 000 à 226 3 497</p>	<p>Utilisation</p> <p><b>Particularités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérieur</li> </ul> <p>• Identification</p>	<p>Les chargements doivent être réalisés de façon à éviter tout risque de contact avec les arceaux de bûchage par déplacement ou déformations transversales. <b>Les premiers chargements devront être acceptés par le conseiller chargement</b></p>
<p>Longueur utile Largeur utile Superficie utile Volume utile Hauteur d'accès Ouverture utile de la bache Hauteur plancher/rail Tare moyenne</p>	<p>12 m / 12,50 m 2,74 m 35 m<sup>2</sup> 84 m<sup>3</sup> 2,30 m 8,50 m 1,20 m 15,1 m</p>	<p>• Identification</p>	<p>Bâches bleues</p> <p>cloison mobile d'extrémité (course maxi 50 cm). Les creux de chargement sont comblés par le déplacement de la cloison.</p>

**FRET 2000**  
**59 000 LILLE**

ISOLA RAMART  
 ZI du NORD  
 80700 ROYE

**CONDITIONS TARIFAIRES ET TECHNIQUES**  
**MONTANTS EN EUROS**

**PRIX H.T. au 100 kg**

Livraison	MINIMUM	100 à 500 kg	501 à 1 000 kg	1 001 à 3 000 kg
AMIENS	32	33,60	25,50	20,60
BEAUVAIS	47,50	50,10	38	30,70
LAON	52,15	54,90	41,5	35
ARRAS	54	56,50	43	34,50

**PRIX H.T. au 1000 Kg**

Livraison	MINIMUM	3 001 à 5 000 kg	5 001 à 10 000 kg	10 000 kg et +
AMIENS	32	18,75	16,10	10,90
BEAUVAIS	47,50	28	24,10	16,20
LAON	52,15	30,50	26,40	17,70
ARRAS	54	31,50	27,20	18,10

**Au départ de vos quais par véhicule articulé de 40 T de Poids Maximum Autorisé  
 et de dimensions utiles de : 12,50 m x 2,44 m**

**Conditions de poids :**

**1 mètre de plancher = 1 760 kg ou 1 mètre cube = 330 kg  
 à l'avantage du transporteur**

**Frais fixes par véhicule : 8 €**

Agence d'AMIENS

## OFFRE DE PRIX

Actif(ve)

Gare expéditrice	185249		nb.wag:	1	tare
Gare destinataire	193615	SARREGUEMINES	masse wag:	15,5	
Distance:	FER: 0246	Saisie:	masse env:	15,5	

## ENVOI TYPE

## Envoi

niveau commercial: Fret rapide  
client:

Marchandise: 21022 PART MOTEUR ELECTR

Type de dossier: Français

## Matériel

Régime de propriété:	WR	Type de wagon:	PLAT
Code répartition:	R20	Type de roulement:	BOG
Catégorie statistique:		Spécification wagon:	99

## CALCUL

Expression des prix Wagon figé : Transport

## Eléments de calcul

	MONTANT	TYPE DE WAGON
Prix client H.T.	834,65 €	R 20

Agence d'AMIENS

## OFFRE DE PRIX

Actif(ve)

Gare expéditrice	185249		nb.wag:	1	tare
Gare destinataire	193615	SARREGUEMINES	masse wag:	15,5	
Distance:	FER: 0246	Saisie:	masse env:	15,5	

## ENVOI TYPE

## Envoi

niveau commercial: Fret rapide

client:

Marchandise: 21022

PART MOTEUR ELECTR

Type de dossier: Français

## Matériel

Régime de propriété:	WR	Type de wagon:	COUV
Code répartition:	H36	Type de roulement:	2ES
Catégorie statistique:		Spécification wagon:	02

## CALCUL

Expression des prix      Wagon      figé : Transport

## Eléments de calcul

	MONTANT	TYPE DE WAGON
Prix client H.T.	738,35 €	H 36

**SYNTHÈSE DU COÛT DE REVIENT POUR**  
**L' ENSEMBLE TL 03**

	<b>Montants à exprimer en euros et au km parcouru</b>
Carburant	€
Pneumatiques	0,03 €
Entretiens et réparations	0,10 €
Péages	0,04 €

	<b>Montants à exprimer en euros et par jour d'utilisation</b>
Salaires et charges	132,78 €
Frais de route	32,78 €
Assurances	15,40 €
Taxes et cotisations	3,20 €
Renouvellement du tracteur	42,23 €
Renouvellement de la semi-remorque	10,06 €
Financement de l'ensemble	16,62 €
Charges indirectes	€

<b>Coût variable pour 1 kilomètre</b> (résultat avec deux chiffres après la virgule)	€
---	---

<b>Coût fixe pour une journée *</b> (résultat avec deux chiffres après la virgule)	€
---	---

<b>Coût total annuel du véhicule</b> (résultat avec deux chiffres après la virgule)	€
--	---

\* Ce coût correspond à une journée de 10 heures

**Remarque :** Cette annexe vous est utile pour les calculs de la deuxième partie de ce dossier. Mais si vous ne parvenez pas à calculer le montant du carburant ou des charges indirectes vous utiliserez, par défaut, les valeurs suivantes :

- **Carburant : 0,20 €**
- **Charges indirectes : 72 €**

**TABLEAU DE RÉPARTITION DES CHARGES INDIRECTES**

Montants en Euros

Total des charges indirectes	SECTIONS		
	10 ensembles articulés 40 tonnes  Par an : 950 000 km 2170 jours d'utilisation	6 porteurs de 13 à 19 tonnes  Par an : 480 000 km 1380 jours d'utilisation	Atelier  1520 heures/an
Total des charges après répartition primaire et secondaire	152 833,10	71 525,40	46 572,80
Unité d'œuvre	Jour d'utilisation	Jour d'utilisation	Heure d'atelier
Nombre d'unités d'œuvre			
Coût d'une unité d'œuvre			

**Remarque** : Le coût d'une unité d'œuvre est à exprimer avec 2 chiffres après la virgule

**TÉLÉCOPIE****FRET 2000  
59000 LILLE**

<i>Date :</i>	<i>Heure :</i>
---------------	----------------

**ÉMETTEUR****DESTINATAIRE**

<i>Nom :</i> <i>Service :</i> <i>Tél. : 03 20 44 61 02</i> <i>Fax : 03 20 62 40 57</i>	<i>Nom :</i> <i>Société :</i> <i>Service :</i> <i>Fax :</i>
---	--

 Urgent Confidentiel

*Ce message contient      page(s), y compris celle-ci.*

**OBJET :**

## COMMUNAUTE EUROPEENNE

ANNEXE R-4

EXEMPLAIRE POUR LE PAYS D'EXPEDITION D'EXPORTATION	1		2 Expéditeur / Exportateur No.		1 DECLARATION						
	3 Formulaires		4 List. chargem.		5 Articles		6 Total des colis		7 Numero de reference		
	8 Destinataire No.		9 Responsable financier No.		10 Pays prem. destin.		11 Pays trans- action		13 P.A.C		
	14 Declarant / Représentant No.		15 Pays d'expédition / d'exportation		15 Code P. expéd. / expor		17 Code P. destinator				
	16 Pays d'origine		17 Pays de destination		18 Identité et nationalité du moyen de transport au départ		19 Ctr.		20 Conditions de livraison		
	21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière		22 Monnaie et montant total facture		23 Taux de change		24 Nature de la transaction				
	25 Mode transport a la frontière		26 Mode transport intérieur		27 Lieu de chargement		28 Données financières et bancaires				
	29 Bureau de sortie		30 Localisation des marchandises		31 Coils et designation des marchandises		32 Article No.		33 Code des marchandises		
	34 Code P. origine		35 Masse brute (kg)		37 REGIME		38 Masse nette (kg)		39 Contingent		
	40 Declaration sommaire / Document précédent		41 Unites supplémentaires		44 Mentions spéciales Documents produits Certificats et autorisations		46 Valeur statistique				
47 Calcul des impositions		Type		Base d'imposition		Quotité		Montant		M.P.	
48 Report de paiement		49 identification de l'entrepôt		50 Principal obligé No.		Signature :		C BUREAU DE DEPART			
51 Bureaux de passage prévus (et pays)		représenté par		Lieu et date :		52 Garantie non valable pour		Code		53 Bureau de destination (et pays)	
54 Lieu et date :		55		56		57		58		59	

D CONTRÔLE PAR LE BUREAU DE DEPART

Cachet :

Resultat :  
 Scellés apposés : Nombre :  
 marques :  
 Délai (date limite) :  
 Signature :

Signature et nom du déclarant / représentant :

24/29

0206-ET ST A

cerfa

NF 30 - 2051



**EUR1**

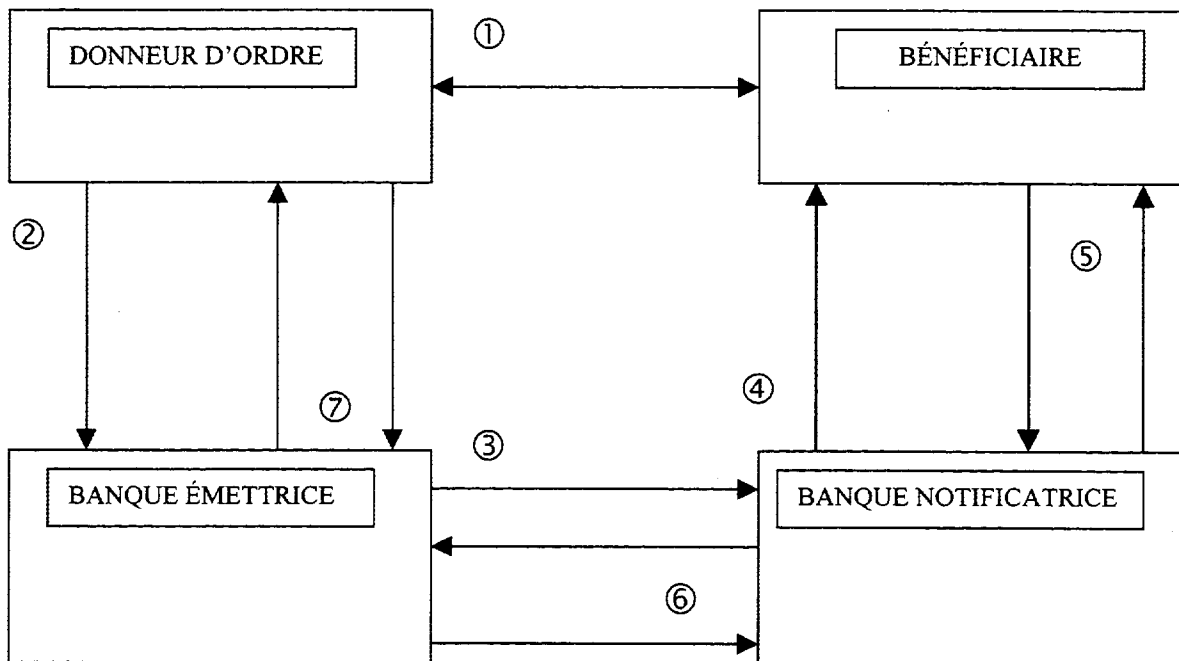
Préciser pour quels types d'échanges ce document est utilisé. Qui le rédige ? Quelle est son utilité et qui en bénéficie ?

**CONNAISSEMENT**

Citer les fonctions de ce document.

**CRÉDIT DOCUMENTAIRE**

Rappeler en complétant le schéma suivant, les différentes étapes du crédit documentaire.

**INCOTERM FOB MARSEILLE**

Préciser : Les obligations respectives du vendeur et de l'acheteur.  
 Qui assume les risques pendant le transport principal ? Préciser à quel moment a lieu le transfert de risques.

**FRET 2 000**  
**59 000 LILLE**

**CORRESPONDANT :**

**BORDEREAU D'INSTRUCTIONS**

**Date :**

**Numéro de dossier :**

---

**Nous expédions ce jour par camion :**


<b>EXPÉDITEUR :</b>	<b>BANQUE CONSIGNATAIRE :</b>
---------------------	-------------------------------

<b>MODE DE VENTE :</b>	<b>NOTIFIER À :</b>
------------------------	---------------------

<b>Marques et n°, nombre, emballage, nature de la marchandise :</b>
---

<b>INSTRUCTIONS SPÉCIALES :</b>
---------------------------------

<b>PIÈCES JOINTES :</b>
-------------------------

<b>Chargeur</b>		<p style="text-align: right;">Page 2 Continued from page 1</p> <p style="text-align: center;"><b>Original BILL OF LADING</b></p> <p style="text-align: center;">B/L No. <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 50px; height: 30px; vertical-align: middle;"></span></p> <p style="text-align: center;">Voyage No.</p>  <p style="text-align: center;">OPERATING FRANCE SCHOUWERENWEG 261 3-2030 ANTWERPEN TEL: +32-3-541 24 00 FAX: +32-3-541 79 61 TELEX: 32817</p>	
<b>Destinataire</b>			
<b>Arrivée à notifier à</b>			
<b>Prétransport par</b>	<b>Lieu de réception</b>	<b>Références</b>	
<b>Transporteur</b>	<b>Port de chargement</b>		
<b>Port de déchargement</b>	<b>Lieu de livraison</b>		
<b>Marques et numéros</b>	<b>Nombre et genre de colis – Description de la marchandise</b>		<b>Poids brut</b>

Ces marchandises ont été chargées en bon état apparent, sauf mention contraire, sur le navire long-courrier ci-dessus indiqué pour être débarquées dans le port indiqué ci-dessus ou à l'endroit le plus proche où le navire puisse parvenir en toute sécurité et se maintenir à flot à tout moment. Si la destination finale est mentionnée ci-dessus, la marchandise sera acheminée sur cette destination dans les conditions fixées pour y être délivrée au réceptionnaire.

Ce connaissement constitue le contrat de transport entre le chargeur et le transporteur. En le recevant, le chargeur adhère expressément et souscrit formellement à toutes les clauses, conditions et exceptions y contenues, qu'elles soient imprimées, timbrées ou écrites de quelque autre façon incorporées et dont il déclare avoir connaissance, ceci nonobstant le défaut de signature du connaissement par le chargeur. En foi de quoi, le transporteur ou son représentant a signé le nombre d'originaux ci-dessus, le connaissement chef et le connaissement armateur non compris, tous de même teneur et date, l'un d'entre eux étant accompli, les autres restent sans valeur.

#### CONTENEURS/REMORQUES SUR LE PONT

Il est expressément convenu entre le chargeur et le transporteur que toute marchandise arrimée dans des conteneurs ou sur des remorques transportées à bord de navires munis de dispositifs d'amarrage et de saisissage appropriés pourra être chargée sur le pont ou sous le pont des navires à la convenance du transporteur maritime sans notification particulière au chargeur. Toutes les dispositions contractuelles ou légales insérées dans ce connaissement s'appliqueront indifféremment aux transports effectués en cale ou sur le pont. Toutes les marchandises chargées en conteneurs et/ou remorques et les remorques et conteneurs eux-mêmes contribueront au règlement d'avaries communes, qu'ils soient chargés en cale ou sur le pont.

Date et signature

**ORIGINAL**

# FRET 2000

## 59000 LILLE

....., le

REFERENCES À RAPPELER					
CODE CLIENT	N° DE FACTURE	N° DE DOSSIER			
EXPEDITEUR					
DESTINATAIRE					
DOSSIER DOUANE	POIDS BRUT TOTAL	POIDS VOLUME	VALEUR FACTURE		

Marques et Numéros – Nombre et Nature des colis – Désignation des marchandises

A. SOMMES ACQUITTÉES À L'ADMINISTRATION DES DOUANES	TAXABLE	NON TAXABLE
Droits de douane		
Crédit d'enlèvement (1 %)		
Crédits des droits (1/3 %)		
Autres taxes		
T.V.A.		
B. SOMMES ACQUITTÉES À D'AUTRES ADMINISTRATIONS		
C. HONORAIRES ET FRAIS DE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE		
Honoraires d'agréé en douane		
Crédit d'enlèvement		
Avance de fonds		
Présentation et manutention en douane		
Traitement informatique du dédouanement		
D – FRAIS AFFÉRENTS AU TRANSPORT		
Frais de dossier		
Frais d'assurance		
Frais suivis en remboursement ou débours		
Frais financiers		
Autres frais		
Prix du transport de		
de		
à		
Frais de débarquement/déchargement		
Frais de magasinage/d'entreposage		
Manutention		
Frais d'embarquement/chargement		
Camionnage, livraison/enlèvement à domicile		
RÈGLEMENT	SOUS-TOTAL H.T.	
PIÈCES JOINTES :	T.V.A.	%
	NET À PAYER	

**TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

<b>TYPE WAGON</b>		
<b>MARCHANDISE À TRANSPORTER</b>		
<b>CAPACITÉ DE CHARGE DU WAGON</b>		
<b>NOMBRE DE WAGONS</b>		
<b>CAPACITÉ DE CHARGE DU CAMION</b>		
<b>NOMBRE DE CAMIONS</b>		
<b>PRIX DU FER H.T.</b>		
<b>PRIX DE LA ROUTE H.T.</b>		
<b>PRIX TOTAL DE L'ENVOI H.T.</b>		